Charte des valeurs du Projet L.A.B.

L'intention :

Poser un cadre bienveillant, sécurisant et constructif dans le but de coopérer à la réalisation du projet défini dans les statuts de l'association.

Les valeurs qui nous tiennent à cœur et que nous souhaitons mettre en avant :

La responsabilité personnelle
La bienveillance
L'écoute
L'autonomie
Le respect
L'honnêteté et la transparence
L'intégrité
La convivialité

Principes de coopération :

- * Le groupe se forme en cercle sociocratique : la parole de chacun des intervenants du groupe est entendue et considérée.
- * Nous désignons à chaque fois que cela est possible quelqu'un qui facilitera et animera les discussions.
- * Nous nous réunissons pour coopérer, cela implique une écoute active et bienveillante, savoir se mettre en retrait ou différer ses interventions lorsque les autres s'expriment. Lorsque je m'exprime, j'utilise le « Je » autant que possible (« je souhaite », « je propose » au lieu de « il faudrait », « on devrait »).
- * J'essaye d'être constructif lorsque je prends la parole, j'évite la critique sans solution, lorsque je cite des arguments ou des situations extérieures, je vérifie qu'ils servent le sujet en cours. J'ose faire des propositions même si je ne suis pas sûr de leur pertinence, toutes les idées apportent de nouveaux éléments qui peuvent aider à construire le projet.
- * Je m'efforce, pour nourrir le travail avec dynamique et respecter l'investissement personnel des autres, lorsque je participe à une session/réunion, d'avoir pris connaissance des publications concernant les travaux en cours.
- * Lorsqu'une démarche est sollicitée par le groupe, nous vérifions bien que les rôles soient clairs. Nous posons un planning de résultats/moyens afin d'avoir une visibilité. Chacun a toujours le choix d'accepter ou refuser lorsqu'il est sollicité et le groupe respecte que chacun puisse avoir un engagement différent.
- * Régulation des conflits : Chacun s'engage à se manifester avec bienveillance lorsque cela ne lui convient pas, à s'adresser directement à la personne concernée ou au groupe si cela concerne le groupe.

Chacun est responsable de ses ressentis et prend le temps d'expliciter sa perception et d'accueillir la perception de l'autre.

Cette charte de coopération est opposable et évolutive et chaque membre du groupe en est garant. Chacun s'engage à respecter le cadre posé et à signaler lorsqu'il considère que celui-ci n'est pas respecté. C'est un document révisable à la demande de celui ou celle qui en ressent le besoin.

Les modifications doivent être validées par l'ensemble des membres du groupe.